

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 3 avril 2023 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine-Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
 Madame Noëlla Daraiche, conseillère
 Madame Sylvie Langlois, conseillère
 Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
 Madame Anna-Kim Fournier, conseillère
 Monsieur Jean-François Synnett, conseiller

Absente Monsieur Albini Fournier, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

2023-04-099

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption des procès-verbaux du 6 mars 2023®
- 4) Acceptation des déboursés de mars 2023®
- 5) Acceptation des comptes à payer®
- 6) Report de la séance de mai 2023®
- 7) Situation financière au 31-03-2023
- 8) Comptable®
- 9) Publicité carnet touristique®
- 10) Achat d'articles promotionnels®
- 11) Adoption rapport annuel du service incendie2022®
- 12) Demande cercle des fermières®
- 13) Suivi du maire et des conseillers
- 14) Correspondance;
- 15) Varia;
- 16) Période de questions
- 17) Levée de la séance; ®

2023-04-100

Adoption du procès-verbal du 6 mars 2023

Il est proposé par Anna-Kim Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal du 6 mars 2023 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

2023-04-101

Acceptation des déboursés de mars 2023

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les déboursés de mars 2023 soient adoptés tels que présentés.

2023-04-102

Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 31 mars 2023; en conséquence, après discussion, il est proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 13 819.11 \$ et que le secrétaire-trésorier procède à l'émission des chèques.

2023-04-103

Considérant les absences prévus pour la prochaine séance publique du 1er mai 2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Langlois ET RÉSOLUT unanimement QUE le conseil reporte la séance de mai au 8 mai 2023 19 h.

2023-04-104

Situation financière au 31 mars 2023

Considérant le rapport produit par le directeur général sur la situation financière de la municipalité au 31 mars 2023;

En conséquence, il proposé par Anna-Kim Fournier et résolu unanimement que le conseil accepte le rapport financier tel que présenté par le directeur général.

2023-04-105

Comptable

Considérant que Raymond Chabot Grant Thornton est notre firme comptable depuis plus de quinze années consécutives;

Considérant que le conseil croyait encore faire affaire avec Raymond Chabot Grant Thornton pour ses états financiers 2022;

Considérant que ces derniers nous ont avisés à la dernière minute soit le 14 février dernier qu'il n'était plus en mesure de nous offrir le service;

Considérant que la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine a toujours répondu à ses obligations financières et possède une certaine sécurité financière;

Considérant que le conseil est très déçu de la façon un peu cavalière de Raymond Chabot Grant Thornton de nous laisser tomber après tant d'années de relation d'affaires;

Considérant que nous avons fait une recherche très sérieuse sans résultats pour trouver une firme comptable;

Considérant le préjudice majeur découlant de ce manque de service à ce temps-ci de l'année financière;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Langlois ET RÉSOLUT unanimement QUE le conseil demande à Raymond Chabot Grant Thornton de réviser leur décision, et d'accepter de reprendre notre dossier pour l'année financière 2022.

2023-04-106

Publicité carnet touristique

Considérant l'offre publicitaire pour le carnet touristique de la Haute Gaspésie;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité accepte l'offre au montant de 175 \$ plus taxes provenant de Imprimerie Gaspésienne.

2023-04-107 Achat d'articles promotionnels

Considérant que la municipalité continue d'opérer le site du phare Cap-de-la-Madeleine à l'été 2023;

Il est proposé par Anna-Kim Fournier et résolut unanimement de procéder à l'achat d'articles promotionnels, pour la boutique sur le site du Phare

2023-04-108 Adoption rapport annuel du service incendie 2022

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolut unanimement d'accepter le rapport annuel du service incendie préparé par le chef du service, tel que présenté.

2023-04-109 Demande du cercle de fermières

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolut unanimement d'accepter de remettre un don de 100 \$ au cercle de Fermières de Grande-Vallée pour l'organisation du congrès annuel 2023.

Suivi du Maire et des conseillers

Le Maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs.

Correspondance

Le Maire, Joël Côté, fait lecture des diverses correspondances.

Varia

Période de questions

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance.

2023-04-110 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 19 h 30.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté, maire

Vital Côté, directeur général

